

**ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**  
**BULLETIN D'INFORMATION D'AVRIL**

Bonjour chers parents,

Nous vous invitons à prendre connaissance des bulletins d'information qui vous sont envoyés mensuellement, puisque des renseignements importants s'y retrouveront au cours des prochaines semaines.

Nous en profitons aussi pour vous souhaiter un bon congé de Pâques!

Bonne lecture,

*Susan et Marie-Michelle, équipe de direction*

### DATES IMPORTANTES

- Lundi 31 mars : Reprise de la journée de tempête du 17 février. Nous serons un jour 5.
- 18 et 21 avril : Congé scolaire (Pâques).
- Lundi 28 avril : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici la date de la prochaine réunion du conseil d'établissement, laquelle est ouverte au public et débute à 19h00 :

**28 avril 2025**

### DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

### JOUR DE LA TERRE



Le 22 avril, ce sera le jour de la Terre. Prenez quelques minutes avec vos enfants afin de discuter de petits gestes que vous pouvez faire pour soigner notre planète! Vous pouvez visiter le <https://jourdelaterre.org/qc/>.

## Votre enfant éprouve des difficultés scolaires?

Cette capsule du Comité EHDA pourrait bien vous intéresser! Au programme aujourd'hui...



### Les points de services du CSSRS

#### Qu'est-ce qu'un point de service?

Dans le cadre du parcours scolaire, l'intégration en classe régulière demeure la voie privilégiée, même pour les élèves à risque, en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Toutefois, pour certains élèves, l'environnement d'une classe régulière ne répond pas toujours adéquatement à leurs besoins.

C'est là qu'interviennent les **classes spécialisées**, aussi appelées **points de services**. Ces classes offrent un encadrement plus adapté, avec des ressources pédagogiques et un soutien individualisé, afin de favoriser la réussite et le bien-être des élèves ayant des besoins particuliers.

- Trouvez ici les différents [points de services](#) offerts au CSSRS.

De plus, d'autres ressources sont à votre disposition pour soutenir votre enfant tout au long de son parcours. Pour en savoir plus sur l'ensemble des services et des outils disponibles, [consultez la section « Élèves en difficulté » du site web du CSSRS](#).

#### INFOS DE LA CROISÉE EN VRAC

**Retards** : Soyez vigilants, nous constatons plusieurs retards les matins et les midis. La routine de retour est un élément essentiel pour que votre enfant puisse intégrer son groupe convenablement. Ensemble, tentons de réduire les retards!

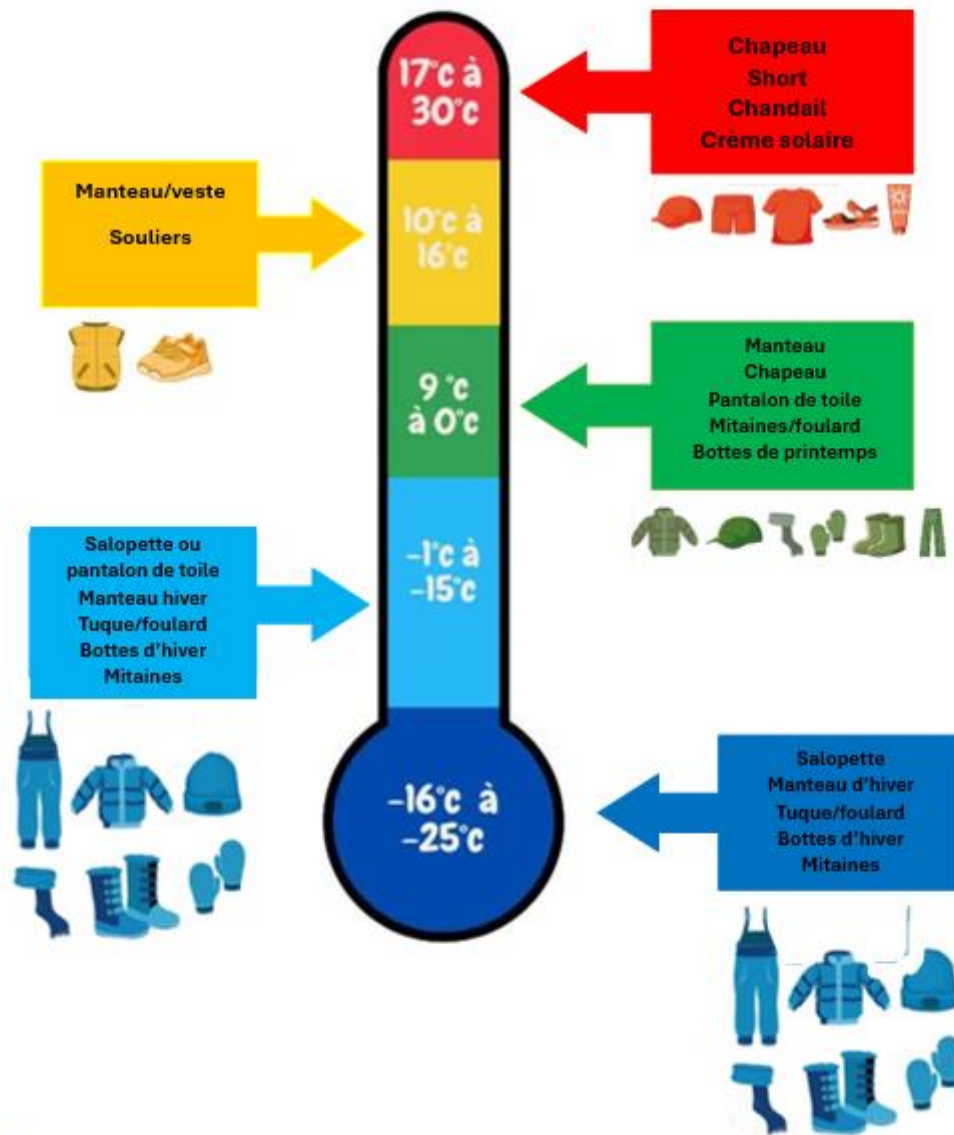
**Absences à motiver + rendez-vous** : N'oubliez pas qu'en plus d'informer le/la titulaire de votre enfant ainsi que le service de garde, il est primordial d'appeler ou d'écrire au secrétariat pour avertir ET motiver l'absence de votre enfant. Même procédure pour un rendez-vous où vous devez venir chercher votre enfant sur heures de classe, avisez TOUJOURS le secrétariat. Sachez que lors d'un départ prévu dans la journée, nous appellerons votre enfant en classe, lors de votre arrivée, le but étant qu'il bénéficie du plus de temps d'enseignement possible. Plus il y a de personnes averties, plus nos élèves sont et resteront en sécurité!

**Débarcadère parents + stationnement des employés** : Nous tenons à vous rappeler que le débarcadère parents n'est PAS un stationnement où vous pouvez rester pendant de longues minutes. Il sert à y déposer votre enfant et un adulte sur la cour le prendra en charge. De plus, nous vous demandons d'y rouler doucement et d'agir de manière civilisée. **Nous n'accepterons aucun manque de respect envers quiconque.** Rappel : Le stationnement des employés, tel que mentionné, est réservé aux employés. Ce n'est pas un endroit pour venir y déposer votre enfant. Il en va de la sécurité pour vos enfants!

**Thermomètre vestimentaire** : L'arrivée du printemps peut donner quelques maux de tête aux parents le matin, nous sommes au courant de cette réalité! Pour vous aider et guider votre enfant à s'habiller adéquatement selon la température, voici un thermomètre sur lequel nous baserons nos décisions quant à l'habillement lors des récréations et des diners. Notez que, beau temps, mauvais temps, nous tenterons de faire sortir les élèves, question qu'ils puissent s'oxygéner le cerveau! Il faut donc être prêts à toutes éventualités météorologiques! Les élèves sont déjà au courant de la mise en vigueur de l'outil! Travaillons ensemble pour faciliter l'habillement de vos enfants!



## Thermomètre vestimentaire de la Croisée



## INFORMATIONS SERVICE DE GARDE

### LES RELEVÉS FISCAUX SONT DISPONIBLE SUR MOZAIK PARENT AU NOM DU PARENT PAYEUR !

#### PETIT RAPPEL

- Le matin avant 7h40 les élèves ne peuvent pas être sur le terrain de l'école, s'ils ne sont pas inscrits au service de garde
- Le midi, les élèves marcheurs peuvent entrer sur la cour à partir de 12h35

#### CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION PONCTUEL

Pour tout changement en cours de journée, nous vous demandons d'aviser le service de garde avant 10h le matin par courriel de préférence ou par message téléphonique.

#### ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

**Pour les élèves transportés par autobus ou par berline:** vous recevrez tout au long de l'année une facturation du service de garde. Vous pouvez faire un paiement plus élevé qui sera déduit à chaque mois ou bien payer votre facture tout au long de l'année.

L'état de compte est envoyé via courriel, une fois par mois. La facturation hebdomadaire inclut tous les ajouts à la fréquentation prévue et les journées pédagogiques.

Le paiement doit se faire dans les 10 jours ouvrables.

Il est préférable de faire les paiements par virement bancaire (Desjardins, Banque de Montréal ou Banque Nationale), mais les chèques et l'argent comptant sont aussi acceptés.

Date de production des états de compte	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jours)
22 avril 2025	4 mai	Du 17 mars au 18 avril (20 jours+1 pédagogique)
Date de production des états de compte : (À VENIR)	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jours)
19 mai	30 mai	Du 21 avril au 16 mai (17 jours +1 pédagogique)

## INFOS ÉDUCATION PHYSIQUE

Veuillez prendre note que 3 filles et 3 garçons de 3<sup>e</sup> année seront sélectionnés pour participer au tournoi de mini-tennis qui se tiendra le **28 avril prochain**. Quelques élèves sélectionnés de 6<sup>e</sup> année seront arbitres lors du tournoi inter-école.

**7 questions à se poser AVANT de commenter sur les médias sociaux :**

1. Est-ce que je commente pour me défouler ou déverser ma colère?
2. Est-ce que mon commentaire est utile et constructif?
3. Est-ce que je dirais la même chose si j'étais devant la personne?
4. Est-ce que j'aimerais que mon commentaire soit rendu public?
5. Est-ce que j'aimerais qu'on me parle de cette façon?
6. Est-ce que je pourrais regretter ce commentaire?
7. Est-ce que mon commentaire contient des informations privées?

Source : Élise Gravel (<https://elisegravel.com/>)

